

Référence 4030685:



**PORT
DE GANTS
DE PROTECTION
OBLIGATOIRE**

Panneau d'obligation "Port de gants de protection obligatoire"

- Matière: polystyrène rigide.
- Modèle: panneau rectangulaire 450 x 150 mm.
- Encre traitée anti-UV.
- Visible jusqu'à 18 m.
- Equipé de 4 trous de pré-perforations pour faciliter la pose.
(visserie non fournie).

Conforme à la norme ISO 7010.